

**CRITERE 2.4 : INFORMATION SUR LA PRISE EN COMPTE DU
HANDICAP**

Un handicap ne doit pas être synonyme d'exclusion, il est possible de passer son permis de conduire grâce à certains aménagements des épreuves de l'examen et des véhicules utilisés.

Notre école de conduite n'est pas spécialisée dans la prise en charge du handicap, mais notre référent handicap : Mehdi OUHIBI, pourra vous aider à prendre contact avec notre partenaire professionnel, dont les coordonnées sont les suivantes :

ECF-ERNST NANCY

**9, Place Paul Painlevé
54000 NANCY**

03 83 27 73 46

